

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

MARDI 19 JUIN 2018

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : **L - ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE L : coef. 4

SÉRIE ES : coef. 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

*Le candidat doit traiter **UN** des deux sujets de géographie de la première partie
et **UN** des deux sujets d'histoire de la deuxième partie*

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Composition

Le candidat traite l'un des deux sujets proposés.

Sujet 1 – L'inégale intégration des territoires à la mondialisation

Sujet 2 – Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

Etude critique de deux documents en histoire

Le candidat traite UNE des études critiques de documents

Sujet - L'historien et les mémoires du génocide des juifs

Consigne : montrez que les documents témoignent de l'évolution des mémoires du génocide des juifs en France. En vous appuyant sur le document 1, vous expliquerez le lien entre cette évolution et celle de la recherche historique.

Document 1 : Interview de l'historienne Annette Wieviorka

Le 27 janvier, chefs d'État et de gouvernement commémoreront le 60^e anniversaire de la découverte du camp par les troupes soviétiques [...]. Éternelle, inépuisable actualité d'Auschwitz. Notre monde demeure hanté par le souvenir de ce qui restera comme le plus grand crime de tous les temps. Et les historiens ne cessent d'interroger documents et témoins pour tenter de comprendre l'inconcevable. [...]

Le Nouvel Observateur (N.O.). [Au sortir de la guerre], quand on parle des déportés, on pense surtout aux résistants et aux politiques. [...] Pourquoi cette cécité¹ ?

A. Wieviorka. Les déportés de la Résistance qui reviennent sont infiniment plus nombreux (40 000 environ, pour seulement 2 500 juifs). Certains sont des personnalités du monde politique d'avant-guerre ou font partie des élites de la République ; ils écrivent, interviennent dans la vie publique, créent des associations. [...] Les survivants juifs sont le plus souvent des petites gens, tailleurs, casquettiers, parfois très jeunes, et confrontés à une absolue détresse : leurs familles ont été décimées, leurs maigres biens pillés, leurs logements occupés. Ils n'ont guère de moyens de se faire entendre. Dans notre société moderne, la parole des victimes est sacrée, la souffrance individuelle doit s'exprimer. Ce n'était pas le cas en 1945. La parole appartenait aux représentants d'associations structurées. Et l'heure était à la célébration des héros de la Résistance. [...] Les rares travaux historiques menés jusque-là, grâce à la masse de documents rendus publics au moment de Nuremberg, ont eu peu d'écho.

N.O. Vous voulez dire que les juifs eux-mêmes avaient refoulé Auschwitz ?

A. Wieviorka. Refoulement n'est pas le mot. Le souvenir a toujours été présent dans les familles. Mais c'était une affaire privée. Dans l'après-guerre, la communauté juive elle-même ne met pas l'accent sur les temps de la persécution et de l'extermination. Les responsables communautaires s'occupent activement de la réintégration, de la restitution des biens. La mémoire n'est pas un enjeu. Cela explique le choc du procès Eichmann, qui se propage et va gagner la France. L'action de Serge

¹ Cécité : le fait d'être aveugle

Klarsfeld² est ici décisive, mais le temps rend aussi les choses audibles. La mémoire d'Auschwitz, portée par des acteurs juifs, pénètre dans l'espace public à la fin des années 1960. Quand Robert Paxton publie *La France de Vichy*, en 1973, les esprits ont changé : l'opinion publique est prête à l'accueillir.

N.O. Sur le silence des juifs dans les années d'après-guerre, deux points de vue s'opposent. Les uns disent : ayant été mis à part dans les persécutions, ils refusaient d'être mis à part dans le deuil. D'autres, avec Simone Veil, soutiennent que si on n'a pas entendu la souffrance des juifs, c'est qu'on ne voulait pas l'entendre.

A. Wieviorka. Les deux ne s'excluent pas. Dans la sphère privée, les familles endeuillées répugnent à entendre le récit des souffrances. Dans la sphère publique, les juifs ne sont pas les « bons » déportés. Ils n'ont pas été des résistants. Mais il est vrai aussi que les juifs de 1945 souhaitent majoritairement s'intégrer à nouveau dans la France républicaine, une France qu'ils ne mettent pas en accusation. Le silence sur la persécution est donc largement consensuel.

Interview d'Annette Wieviorka par Agathe Logeart et Claude Weill,
Le Nouvel Observateur, n°2097, 13-19 janvier 2005.

Document 2 : Simone Veil et Jacques Chirac à Auschwitz le 27 janvier 2005



V. Mazuir et E. Beyeklian, « Simone Veil : son parcours en photos »
publié le 30 juin 2017 sur www.lesechos.fr. Consulté le 20 novembre 2017.

² Serge Klarsfeld, historien et avocat qui s'est consacré à la poursuite des criminels nazis

OU

Sujet - L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie : la question des harkis

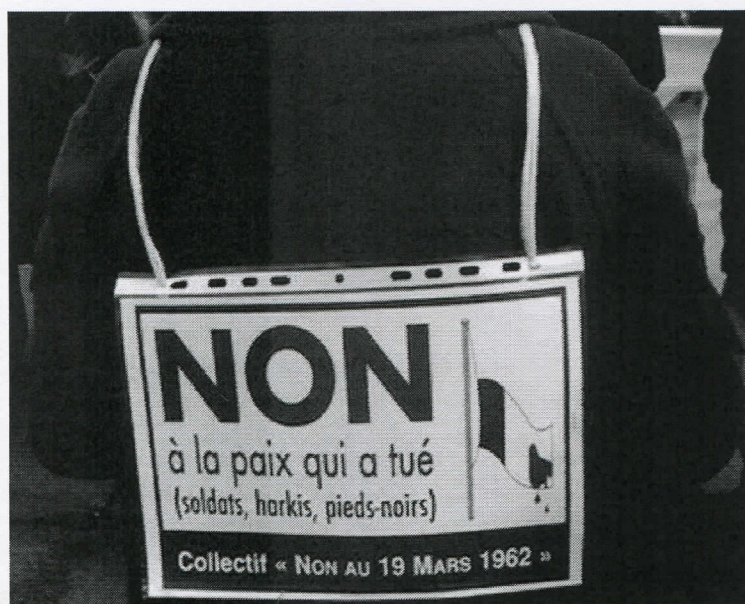
Consigne : en confrontant les documents, montrez l'évolution des mémoires de la guerre d'Algérie, les débats à ce sujet et le travail de l'historien. Soulignez notamment comment le document 2 nuance le document 1.

Document 1 : L'histoire des harkis, une histoire en construction

L'histoire des harkis embarrasse politiquement autant la gauche que la droite. Les gaullistes peuvent difficilement intervenir dans le débat sachant la responsabilité du général de Gaulle. Et la gauche ne pouvait pas entendre cette histoire pendant longtemps : elle avait soutenu le FLN, comme une nécessité à l'évolution du Tiers-Monde [...]. Mais on peut être optimiste aujourd'hui, cinquante ans après. Les choses changent ici et en Algérie. Ici parce que les archives s'ouvrent et qu'il y a une génération de nouveaux chercheurs qui continue. Petit à petit, on va savoir plus de choses. En Algérie, j'ai un peu plus de doutes tant que le FLN sera au pouvoir. Mais je crois honnêtement [...] que, cinquante ans après, il est enfin possible d'analyser les faits avec plus de raison que de passion. Il est enfin possible de passer de la mémoire blessée à une histoire apaisée, d'imaginer une sorte d'amnistie générale – mais une amnistie sans amnésie – et donc de dépasser ces silences, d'aller au-delà de tout ce que l'on nous a caché ou déformé sur la guerre d'Algérie en général et les harkis en particulier. En conclusion de mon livre, je reprenais la phrase de Nietzsche : « les vérités que l'on tait deviennent vénéneuses ». Il est temps d'arrêter d'empoisonner l'avenir des relations franco-algériennes, de rester vigilants, certes, face aux réécritures, mais de rester optimistes. La vérité est en marche et comme disait Zola, « quand la vérité est en marche, rien ne l'arrête ».

M. Hamoumou, « Silence et refoulements de l'histoire des harkis »,
Actes du colloque du 29 et 30 novembre 2013 : Les harkis, des mémoires à l'histoire,
Riveneuve édition, 2014.

Document 2 : En 2016, une réaction à la commémoration du 19 mars 1962



<http://www.harkisdordogne.com/2016/05/dimanche-29-mai-2016-non-au-square-du-19-mars-1962-au-passage-d-agen-47-0.html>,
consulté le 23 novembre 2017